



**Communauté
métropolitaine
de Québec**

PLAN D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES 2024-2025



Juin 2024

CONTEXTE

De 2021 à 2024, la CMQuébec a réalisé un diagnostic territorial des vulnérabilités et potentiels d'adaptabilités du territoire de la CMQuébec aux conséquences des changements climatiques.

En plus de l'acquisition de connaissances sur les risques climatiques auxquels fait face le territoire, cette démarche a permis de soulever des opportunités de renforcement des capacités d'adaptation menant à une plus grande résilience climatique ainsi que certaines limites à la mise en place de ces actions d'adaptation.

En effet, l'ensemble des partenaires consultés sur les défis, forces et besoins en termes d'adaptation sur le territoire, ont soulevé comme enjeu le fait de ne pas être en mesure d'agir individuellement sur la mise en place de mesures d'adaptation. En ce sens, les partenaires autant municipaux que non municipaux ont mentionné le besoin de cohérence et de concertation en travaillant en transversalité pour briser les silos entre les différents domaines ainsi que les différents paliers de gouvernements.

Considérant le rôle et l'échelle d'intervention de la CMQuébec, elle peut soutenir le développement d'une communauté active dans l'adaptation climatique par la concertation des différents acteurs.trices de l'adaptation pour une plus grande résilience climatique sur le territoire métropolitain.

Pour ce faire, elle agit sur les **4 axes d'intervention** suivants, et ce, tout en assurant l'intégration des perspectives santé, équité et inclusion dans l'ensemble des interventions :

Axe 1 → Une communauté plus unie.

Concertation entre composantes et partenaires

Axe 2 → Une planification cohérente.

Développement d'outils en aménagement du territoire

Axe 3 → Au service du besoin collectif.

Acquisition de connaissance et accompagnement

Axe 4 → Avoir les moyens de nos ambitions.

Levier pour l'accès au financement





OBJECTIF

Le Plan d'adaptation 2024–2025 de la CMQuébec vise à soutenir les partenaires régionaux et municipaux dans leurs démarches d'adaptation aux conséquences des changements climatiques, notamment pour l'élaboration des plans climat. Les actions qui le composent ont été déterminées à partir des connaissances acquises sur les risques climatiques métropolitains et des besoins de renforcement des capacités d'interventions exprimés par les partenaires de l'adaptation sur le territoire.

RESPONSABILITÉS ET COLLABORATIONS

La mise en œuvre des actions du Plan d'adaptation 2024–2025 de la CMQuébec est sous la responsabilité de la CMQuébec qui travaillera en collaboration avec les différents partenaires de l'adaptation.

ÉCHÉANCIER

Le Plan d'adaptation 2024–2025 est d'une durée d'une année et comporte des actions pour agir dès maintenant sur l'adaptation de nos milieux de vie. Il tient également lieu de plan de transition en vue de la mise en place de la stratégie climatique métropolitaine qui traitera à la fois d'atténuation et d'adaptation.



ACTIONS

Axe 1 → Une communauté plus unie

Concertation entre composantes et partenaires

2025	1. Mobiliser l'ensemble des acteurs de l'adaptation climatique vers une Stratégie climatique métropolitaine (composantes, municipalités, ministères, organismes, entreprises, etc.).
2024	2. Contribuer aux espaces d'échange sur les initiatives d'adaptation par l'ensemble des partenaires (composantes, municipalités, ministères, organismes, entreprises, etc.).
2024	3. Soutenir la collaboration entre les composantes de la CMQuébec pour l'élaboration des plans climat.

Axe 2 → Une planification cohérente

Développement d'outils en aménagement du territoire

2024	4. Tenir compte de l'analyse des risques climatiques dans le développement de tous nouveaux outils, planifications internes et études.
-------------	--

Axe 3 → Au service du besoin collectif

Acquisition de connaissances et accompagnement

2024	5. Appuyer les composantes pour la mise à l'échelle et l'utilisation des outils d'analyse de risque climatique.
2024	6. En collaboration avec les composantes, évaluer les besoins de développement d'outils de sensibilisation et de formation pour les décideurs.es, employés.es et citoyens.nes.
2024	7. Développer un outil d'accompagnement pour l'évaluation des capacités d'adaptation.
2025	8. Développer un projet de recherche et d'accompagnement sur l'internalisation des coûts de l'adaptation et des actifs naturels dans la gestion des actifs municipaux.
2025	9. Analyser les besoins d'acquisition de connaissance sur la disponibilité de l'eau en lien avec la recharge des aquifères en climat futur.
2025	10. Développer un projet d'acquisition de connaissances sur le niveau de résilience et la diversité fonctionnelle des milieux naturels adapté au territoire.

Axe 4 → Avoir les moyens de nos ambitions

Levier pour l'accès au financement

2025	11. Analyser les opportunités pour de nouveaux programmes de financement en verdissement, conservation, restauration et agriculture.
-------------	--



**PLAN D'ADAPTATION
AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES 2024-2025**